



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE THUIR

Rapport d'exécution – Synthèse finale
Période du projet 2022/2023 (2 ans)

Rapport final du projet

Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir			
Date de soumission du rapport	Mars 2024	Période de mise en œuvre du projet	Du 15/12/2021 au 15/12/2023 (24 mois)
Décision de subvention n°	OFB.21.1840		
Bénéficiaire de la subvention		Commune de Thuir	
Responsable du projet		Séverine ADROGUER-CASASAYAS - Elue adjointe à l'urbanisme et au développement durable	
Contact		severine.adroguer-casasayas@thuir.fr 04.68.84.67.67	
Auteur(s) du rapport		Mathilde GUITTET Communauté de Communes des Aspres 04.68.53.21.87 - pvd@cc-aspres.fr	
Référence bibliographique conseillée : Commune de Thuir et CCA (2024). « Rapport d'exécution de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir - Synthèse finale ». 13 pages.			

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	40 855,00 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	22 984,00 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	41 680,04 €	Conso budgétaire (du coût prévisionnel)	102 %

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Retour sur la mise en œuvre du projet	5
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet	5
II.1.1	Description générale du projet	5
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	6
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	7
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	8
II.1.5	Communication	9
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	10
II.2	Perspectives post-ABC	11
II.3	Autoévaluation	12
III.	Livrables produits	13
IV.	Annexes	13

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 15/12/2021 au 15/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La commune de Thuir est un pôle d'équilibre au sein de la plaine du Roussillon et se caractérise par un développement constant tant sur le plan démographique qu'économique. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans une politique alliant la préservation de l'environnement et le cadre de vie des habitants (Agenda 21, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Plan Climat Air Energie de Territoire) et dotée d'un riche patrimoine naturel (présence de nombreuses espèces patrimoniales dont plusieurs font l'objet d'un Plan National d'Actions et d'une prade parmi les mieux préservées du département), la commune de Thuir souhaite parfaire ses connaissances en termes de biodiversité afin de se doter d'une véritable stratégie territoriale de la biodiversité.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser, former et mobiliser les élus, les équipes techniques (inter)communales, les acteurs socio-économiques locaux et les citoyens (dont notamment les enfants et les jeunes) sur les enjeux et les actions concrètes de préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire. - Concevoir et animer diverses animations d'éducation à l'environnement sur la thématique de la biodiversité (reconnaissance d'espèces, fabrication de nichoirs, etc.) à destination du grand public d'une part, et des enfants (scolaires) et des jeunes (centre de loisirs et autres) d'autre part. - Compléter et parfaire les connaissances de la biodiversité du territoire communal en s'appuyant sur des inventaires normés réalisés par des professionnels et sur l'implication de citoyens dans le cadre d'un programme de sciences participatives faisant l'objet d'une formation préalable. - Identifier et synthétiser les enjeux de biodiversité du territoire communal afin de constituer des portés à connaissance (rapport, cartographies, etc.) et des outils d'aide à la décision pour les élus, les aménageurs et les acteurs socio-économiques. - Faire connaître et favoriser la prise en compte des enjeux locaux de biodiversité, que ce soit dans les politiques communales - notamment d'aménagement (ex. Plan Local d'Urbanisme), dans la gestion opérationnelle des espaces ou encore dans le quotidien des habitants de Thuir. - Initier une dynamique collective favorable au développement de nouveaux projets en faveur de la biodiversité sur la commune et plus largement, avec l'objectif de candidater à la reconnaissance des « Territoires Engagés pour la Nature » d'ici la fin de la démarche d'ABC.

<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>La commune de Thuir est un pôle d'équilibre au sein de la plaine du Roussillon et se caractérise par un développement constant tant sur le plan démographique qu'économique. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans une politique alliant la préservation de l'environnement et le cadre de vie des habitants et dotée d'un riche patrimoine naturel (présence de nombreuses espèces patrimoniales dont plusieurs font l'objet d'un Plan National d'Actions et d'une prade parmi les mieux préservées du département), la commune de Thuir souhaite parfaire ses connaissances en termes de biodiversité afin de se doter d'une véritable stratégie territoriale de la biodiversité.</p> <p>Axe majeur de cette stratégie, l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale permettra de réaliser un état des lieux de la biodiversité présente sur le territoire - en ciblant certains secteurs et taxons à enjeux pour les inventaires professionnels et plus largement grâce à la mobilisation citoyenne - et de définir les actions à mener pour une meilleure préservation et prise en compte. Une attention particulière sera portée sur l'intégration des enjeux écologiques dans l'ensemble des politiques publiques de la commune et de la communauté de communes des Aspres (urbanisme, tourisme, etc.) ainsi que dans la sensibilisation des scolaires, des jeunes et du grand public sur la biodiversité locale.</p> <p>Pour mener à bien ce projet d'Atlas de Biodiversité Communale, la commune de Thuir s'entoure de trois partenaires : la Communauté de communes des Aspres, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie. De nombreux autres acteurs seront associés tout au long de la démarche - notamment au travers du comité de pilotage, de groupes de travail et de formations - afin de croiser les regards et d'impliquer le plus grand nombre.</p>
--	--

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été porté par la municipalité de Thuir, en coopération avec la Communauté de Communes des Aspres (CCA) qui en a assuré la coordination technique ainsi que le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN) qui ont mené l'ensemble des inventaires faunistiques et floristiques protocolés et identifié les enjeux écologiques du territoire communal. Dans le cadre de ce projet, la commune de Thuir a développé un important volet d'éducation à la biodiversité au travers de l'animation de sciences participatives et de l'organisation de nombreuses animations de sensibilisation.

Ainsi, l'Atlas de la Biodiversité Communale a été réalisé à l'échelle du territoire communal de Thuir sur une période de deux ans - de décembre 2021 à décembre 2023 - grâce au soutien financier de l'Office Français pour la Biodiversité et le dispositif France Relance. La durée du projet limitée à deux ans, liée aux conditions de l'appel à projet, fut une véritable contrainte pour réussir à mener de front et à bien l'ensemble des objectifs prévisionnels

fixés, notamment sur la phase finale demandant en quelques mois à peine de faire l'analyse des résultats (fin des inventaires en octobre 2023), d'identifier les actions post-ABC, d'organiser une restitution en comité de pilotage et lors d'un évènement grand public ainsi que de rédiger les différents rapports.

Pour autant, les résultats obtenus dans le cadre de l'ABC sur une si courte période - autant dans l'amélioration des connaissances que dans la mobilisation/sensibilisation des citoyen-nés autour de la thématique de la biodiversité - sont très positifs avec près de 350 nouvelles espèces identifiées sur la commune de Thuir dont 13 patrimoniales ou encore plus de 100 animations variées proposées pour un total d'environ 2400 participants. Si des éléments sont synthétisés dans le présent document, l'ensemble des résultats détaillés sont disponibles dans les deux rapports d'exécution de l'ABC - volet Inventaire et volet EEDD (cf. Annexes n°1 et n°2).

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Afin de mener à bien l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), une équipe projet a été constituée regroupant l'élue en charge du projet et les technicien-nés des quatre structures partenaires : la commune de Thuir, la Communauté de Communes des Aspres (CCA), le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN). Cette dernière s'est réunie autant que de besoin et a échangé régulièrement tout au long du projet pour faire des points d'avancement et organiser les opérations communes.

Un comité de pilotage dédié à l'ABC a également été mis en place afin de suivre le projet et d'en valider les grandes orientations. Ce dernier a été réuni trois fois : en février 2022 pour lancer la démarche et échanger sur les objectifs et les méthodes envisagées, en février 2023 pour faire un bilan intermédiaire et orienter les nouvelles actions, et enfin en décembre 2023 pour présenter les résultats finaux et échanger sur les perspectives post-ABC. Au-delà de l'équipe projet, le comité de pilotage regroupe huit autres élu-es communaux, des représentants des services communaux et intercommunaux plus étroitement associés à la démarche (direction, communication, enfance et jeunesse, médiathèque, culture et animation), l'Office Français pour la Biodiversité, le Département des Pyrénées-Orientales, la Chambre d'Agriculture du Roussillon, le Syndicat Mixte Têt Bassin Versant et l'Association Syndicale Autorisée du canal de Thuir, l'Office Intercommunal de Tourisme Aspres-Thuir, l'association Thuir Solidarité, les deux écoles primaires et deux administrés bénévoles naturalistes.

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, de nombreux services communaux et intercommunaux ont été mobilisés comme partenaire ou support aux opérations EEDD menées afin de travailler en transversalité et de faire infuser le plus largement possible les enjeux de biodiversité. Peuvent notamment être cités le service communication de Thuir (création d'outils de communication et diffusion d'articles), le service espaces verts (identification et engagement d'actions en faveur de la biodiversité), la médiathèque communale (co-organisation d'animations), les services techniques et la Maison du Citoyen (support à l'organisation d'animations), ou encore les services enfance et jeunesse de la CCA (co-organisation d'animations à destination des enfants et des jeunes).

En parallèle, divers partenariats ont été établis dans le cadre de l'ABC pour développer des projets spécifiques ou faire intervenir des spécialistes. Ainsi, des projets ont pu être développés avec le club photo de Thuir (création d'une exposition et d'un jeu de piste photographique), l'entreprise Bioviva (mise à disposition gratuite de jeux de société pour des animations ludiques) ou encore l'entreprise LudiConcept (avis d'expert sur les bases d'un jeu autour des ABC). D'autres structures ont été sollicitées pour faire différentes interventions : Symbiose expertise, Insectes et nature, Deliciosa Natura ou encore le conférencier Arnaud Vanbalberghe.

Enfin, il était essentiel d'informer et d'associer la population autour de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Pour cela, deux grands évènements grand public ont été organisés : le premier en avril 2022 pour faire connaître l'ABC et échanger avec les citoyen-nés au travers d'un atelier participatif mais aussi autour de jeux et d'animations pédagogiques, et le deuxième en décembre 2023 pour partager les résultats des inventaires, le bilan de toutes les opérations menées et les perspectives post-ABC via la participation en direct à un quiz. Ces évènements ont réuni respectivement 20 et 28 personnes, toutes très satisfaites des animations proposées.

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Pour rappel, au regard des connaissances déjà disponibles et des enjeux sur le territoire communal, il a été acté de cibler les efforts d'inventaires faunistiques et floristiques à la fois sur certains taxons (chiroptères, odonates, hétérocères, émyde lépreuse et flore vasculaire) et sur quatre grands secteurs (Prade de Thuir à l'est, piémont des Aspres au sud-ouest, zone agricole au nord, réseau des cours d'eau et des canaux).

Les méthodologies employées et les résultats liés à ce volet d'amélioration des connaissances sont détaillés dans le rapport d'exécution de l'ABC - Volet Inventaire (cf. Annexe n°1). Les inventaires ont été réalisés du printemps 2022 à l'automne 2023 (soit sur environ 18 mois) par le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie - complétés par les données issues des sciences participatives qui ont été vérifiées, corrigées et analysées pour être intégrées aux résultats finaux. L'ensemble des données seront reversées au Système d'Information pour la Nature et les Paysages (SINP) via les outils habituels du GOR et du CEN.

Le tableau ci-dessous synthétise l'état des connaissances sur la biodiversité de Thuir avec les apports liés à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Au total, ce sont 1 303 espèces faunistiques et floristiques qui sont répertoriées sur la commune en ne prenant en compte que les taxons étudiés dont 348 nouvelles espèces (soit 27 %) grâce à l'ABC. Il peut être souligné la présence de 91 espèces patrimoniales dont 13 nouvellement identifiées (soit 14 %).

		Nb d'espèces recensées	Dont espèces nouvelles (ABC)	Dont espèces patrimoniales	Dont nouvelles patrimoniales (ABC)
FAUNE : Taxons étudiés plus spécifiquement dans l'ABC de Thuir	Amphibiens	8	-	4	-
	Hétérocères (Insectes)	295	263	-	-
	Mammifères	37	10	18	8
	Odonates (Insectes)	36	1	4	-
	Oiseaux	171	2	44	-
	Reptiles	14	-	6	-
	Rhopalocères (Insectes)	65	2	3	1
FAUNE	TOTAL	626	278	79	9
FLORE	TOTAL	677	70	12	4
TOTAL GLOBAL		1 303	348	91	13

Au regard des résultats des inventaires, des secteurs à enjeu écologique plus important ont été ciblés et cartographiés sur la commune et font l'objet de propositions d'action post-ABC (plan de gestion, outil de préservation, porter à connaissance auprès des propriétaires/gestionnaires, acquisition, aménagements, etc.).

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Au-delà des deux événements grand public organisés au début et à la fin de l'Atlas de la Biodiversité Communale pour informer et échanger avec les habitant-es sur le projet de manière globale, de nombreuses actions de mobilisation citoyenne et de sensibilisation ont été réalisées par la commune de Thuir au travers notamment de l'encadrement de deux stagiaires spécialisées en communication et éducation à la biodiversité.

L'ensemble des opérations liées au volet de mobilisation et de sensibilisation autour de la biodiversité sont détaillées dans le rapport d'exécution de l'ABC - Volet EEDD (cf. Annexe n°2). Tout comme les inventaires, ce volet a particulièrement été mis en œuvre du printemps 2022 à l'automne 2023 (soit sur une période de 18 mois) et visait à toucher une diversité de publics au travers d'animations variées en termes de format et de thématique.

Ainsi, l'implication des citoyen-nés a été principalement développée autour de sciences participatives via l'application iNaturalist sur laquelle un projet spécifique à Thuir a été créé. Sept sessions de formation ont été organisées pour un total de 70 participant-es et un groupe de 35 bénévoles actifs s'est constitué. Afin d'animer ce groupe, des sorties terrain et des réunions spécifiques ont été proposées ainsi que des fiches mission avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour stimuler l'implication du plus grand nombre. Au total, ce sont plus de 2 470 observations avec preuve à l'appui (photo et/ou enregistrement sonore) qui ont été remontées en 18 mois. Des avis de recherche - notamment sur les gîtes à chauves-souris et les arbres remarquables - ont également été lancés auprès de la population avec assez peu de retours malgré l'organisation de deux animations dédiées.



Actions de mobilisation/sensibilisation réalisées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir

De gauche à droite et de haut en bas : Formation aux sciences participatives > Animation « Arbres remarquables »
> Atelier créatif > Conférence de l'OFB > Animation scolaire sur les empreintes > Soirée « Papillons de nuit »

En parallèle, un programme d'éducation à la biodiversité a été mis en place et a permis de proposer 106 animations sous forme de sorties nature, conférences, ateliers créatifs, soirées jeux, fresques de la biodiversité, activités pédagogiques, etc. L'objectif était de multiplier les types d'animations pour attirer des publics différents. Au total, ce sont 2 405 participants (dont 69 % d'enfants et 31 % d'adultes) qui ont pu bénéficier gratuitement de ces animations à destination du grand public et/ou des scolaires et des accueils de loisirs enfant et adolescent.

Un tiers des animations - majoritairement celles réalisées à destination du grand public et des familles - ont pu être évaluées à l'appui d'un questionnaire distribué aux participant-es. Sur 460 réponses, l'analyse permet de montrer un taux de satisfaction de 94 % (note moyenne de 18,9/20) et 100 % des répondants ont exprimé leur souhait que ces animations soient renouvelées. A noter qu'environ 60 % sont des thuirinois-es (cible prioritaire).

En complément, plusieurs outils de sensibilisation - non prévus initialement dans le dossier de candidature - ont été créés et valorisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale : deux livrets de découverte de la faune et de la flore, une exposition « Focus sur la biodiversité - Immersion au cœur des Aspres », un jeu de piste photographique sur le square Mitterrand, une mallette pédagogique sur les pollinisateurs et quelques coloriages. La base d'un jeu de société a également été travaillé pour faire connaître les objectifs et le fonctionnement des Atlas de la Biodiversité Communale et demanderait d'être finalisé avec l'appui d'experts dans le domaine.



Pages de garde des livrets de découverte à gauche et premier panneau d'exposition photographique à droite

II.1.5 Communication

Concernant la communication autour de l'ABC, la première action a été de créer - en interne avec le service communication - un logo et une charte graphique dédiée afin de pouvoir estampiller toutes les opérations réalisées dans ce cadre. Des modèles d'affiche et de flyer ont aussi été mis en place ainsi qu'une page web dédiée sur le nouveau site de la mairie (<https://thuir.fr/citoyenne/atlas-biodiversite/>).



Afin de communiquer auprès de la population sur l'avancement de l'ABC et les diverses opérations menées, six articles ont été rédigés et publiés tout au long du projet dans le bulletin municipal distribué à tous les habitant-es.

Pour chaque animation organisée à destination du public, des affiches ont été placardées sur plusieurs sites stratégiques de passage (mairie, médiathèque, maison du citoyen, commerces de proximité, etc.) ainsi que diffusées sur le panneau lumineux d'entrée de centre-ville. Des publications ont également été réalisées sur Facebook et Intramuros. Enfin, l'envoi de messages d'information via une mailing liste constituée des personnes intéressées et sur le groupe WhatsApp des bénévoles a permis de démultiplier les canaux de communication.

L'objectif était de communiquer principalement envers les thuirinois-es pour les informer et les impliquer sur leur territoire afin de créer une dynamique locale. Les retours du questionnaire ont montré que la diversité des canaux de communication a été importante pour toucher le plus grand nombre de personnes possibles - le bouche à oreille ayant aussi permis de faire venir du monde à nos animations (39 % des répondants).

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Au regard du nombre important d'actions réalisées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir sur la période 2022/2023, il est ici proposé un regroupement de ces dernières par grand type d'action pour plus de lisibilité. Pour rappel, l'ensemble des opérations menées et leurs résultats sont détaillés dans les deux rapports d'exécution - Volet Inventaire et Volet EEDD - annexés à la présente synthèse (cf. Annexes n°1 et n°2).

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages ou difficultés rencontrés et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Organisation et animation des comités de pilotage du projet	01/2022	12/2023	3 comités de pilotage avec diaporama et compte-rendu	-	Objectif entièrement atteint	Organisation d'un comité annuel pour suivre actions post-ABC
Réalisation des inventaires faunistiques et floristiques	03/2022	09/2023	348 nouvelles espèces identifiées sur Thuir dont 15 patrimoniales	Impact de la sécheresse, notamment sur la flore	Objectif entièrement atteint	Réalisation d'un plan de gestion sur un réservoir de biodiversité (action TEN)
Animation d'un programme de sciences participatives	03/2022	09/2023	Plus de 2500 observations remontées par 35 bénévoles actifs	Difficulté de mobiliser dans la durée malgré divers leviers mobilisés	Objectif entièrement atteint	Mise en place de suivis d'espèces ou de sites avec des bénévoles
Réalisation d'un programme d'éducation à la biodiversité	03/2022	12/2023	106 animations pour plus de 2 400 participant issus de publics variés + Création de plusieurs outils	-	Objectif dépassé par rapport au prévisionnel	Poursuite de l'éducation à la biodiversité (action TEN)
Communication autour du projet et des actions menées	03/2022	03/2024	Création d'un logo et d'une charte graphique + Mobilisation de différents canaux de communication	Difficulté de faire connaître le projet à l'ensemble des habitants malgré la diversité des canaux utilisés	Objectif entièrement atteint	Poursuite de la communication sur les actions post-ABC qui seront réalisées
Rédaction des rapports et établissement d'un plan d'action	09/2023	02/2024	Rédaction de trois rapports (volet inventaire, volet EEDD et synthèse) incluant les actions post-ABC	Contrainte de temps en fin de projet au regard de la durée max du projet fixée à deux ans	Objectif entièrement atteint	Diffusion des documents et partage d'expérience







II.2 Perspectives post-ABC



Au regard des éléments ressortis au cours de l'ABC, et comme elle s'y était engagée dans son dossier de candidature, la commune de Thuir a candidaté en juillet 2023 à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » et a été reconnue comme tel à l'automne 2023 par l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie. Les trois actions significatives fléchées sont les suivantes :

1. Elaboration d'un plan de gestion sur la Prade de Thuir - zone humide prioritaire localement - en coopération avec le CEN Occitanie
2. Engagement du service Espaces Verts de la commune dans la charte régionale « Engagé pour le végétal » avec l'obtention du niveau 2 (sur 3)
3. Poursuite du programme d'éducation à la biodiversité sur les trois prochaines années au travers notamment de stage annuel de 6 mois

Au-delà de ces perspectives formalisées au travers de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature », un plan d'action post-ABC réaliste a été défini collectivement par la commune de Thuir, la Communauté de Communes des Aspres, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie. Ce dernier a été présenté pour amendement et validation au comité de pilotage de décembre 2023. Il s'agit de réaliser des opérations de gestion sur des secteurs à enjeux, de faire des aménagements pour favoriser la biodiversité en ville, de mettre en place et/ou de poursuivre des suivis spécifiques d'espèces ou de sites, de mener diverses actions concrètes de mobilisation citoyenne, de poursuivre l'éducation du plus grand nombre à la biodiversité et de créer de nouveaux outils de communication et de sensibilisation.

OBJECTIF PRINCIPAL	PISTES D'ACTION POST-ABC RETENUES (étoile = action prioritaire)
Conserver et restaurer le cœur de biodiversité de la commune	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion sur la prade de Thuir 
Favoriser la prise en compte de la biodiversité sur des secteurs à enjeux écologiques de la commune	Porter à connaissance les enjeux écologiques auprès des propriétaires/gestionnaires de parcelles ciblées
	Classer certains boisements, haies et ripisylves en Espaces Boisés Classés (EBC)
	Mettre en place une gestion différenciée sur certains fossés et canaux, et plus largement sur l'ensemble des espaces verts communaux 
Améliorer la biodiversité en milieu urbain	Inventorier et aménager les bassins de rétention en faveur de la biodiversité
	Acquérir et valoriser une friche naturelle en ville en faveur de la biodiversité 
Réaliser des opérations spécifiques de suivi d'espèces	Participer au programme « Moineau friquet » (suivi et pose de nichoirs)
	Poursuivre l'opération « Hirondelle de fenêtre » (suivi de l'occupation des nids)
Poursuivre l'éducation de la population à la biodiversité	Mettre en œuvre un programme d'éducation à la biodiversité chaque année (organisation d'animations, de chantiers, d'inventaires, d'évènements, etc.) 
	Accompagner la mise en place d'une Aire Terrestre Educative (ATE) 
	Elaborer de nouveaux outils de communication et de sensibilisation (guide de bonnes pratiques, livret pédagogique sur l'exposition, etc.)
Maintenir et animer la dynamique collective	Organiser un comité de pilotage annuel pour échanger sur les actions en cours 
	Recruter un-e chargé-e de mission « Environnement » au sein de la commune

II.3 Autoévaluation

<u>EFFICACITE - au regard des résultats proposés pour le financement</u>			
X	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
<u>EFFICIENCE - au regard de l'emploi des fonds</u>			
X	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
<u>PERTINENCE - au regard de la valeur ajoutée</u>			
X	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
<u>JUSTIFICATION</u>			
<p>En termes d'efficacité, l'ensemble des opérations prévues initialement lors du dépôt de la candidature ont été menées à bien par les partenaires du projet avec également l'ajout de nouvelles actions (élaboration de deux livrets de découverte de la faune et de la flore, création d'une exposition d'une quinzaine de panneaux).</p> <p>Concernant l'efficacité du projet, un suivi régulier des dépenses tout au long des deux années de réalisation de l'ABC - en lien avec le service comptable - a permis de s'assurer de la bonne utilisation du budget et de moduler les montants prévisionnels par type de dépense afin de s'ajuster au mieux aux besoins tout en respectant l'enveloppe globale.</p> <p>La pertinence du projet est très satisfaisante tel que les résultats le démontrent, à la fois au regard de l'amélioration des connaissances naturalistes (avec notamment l'identification de nombreuses espèces pour la commune et de secteurs à enjeux) et du déploiement conséquent et plébiscité des actions d'éducation à la biodiversité (plus de 100 animations proposées en deux ans avec un taux de satisfaction de 94 %). La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale a permis de lancer une dynamique collective locale autour de la biodiversité sur la commune de Thuir.</p>			

III. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable	Accès à la ressource	Modalités de diffusion	Public(s) cible(s)
Rapport d'exécution - Synthèse finale	Rapport	-	Interne et externe - Diffusion aux partenaires et dans le réseau ABC	OFB + Collectivités + Partenaires
Rapport d'exécution - Volet Inventaire	Rapport	-	Interne et externe - Diffusion aux partenaires et dans le réseau ABC	OFB + Collectivités + Partenaires
Rapport d'exécution - Volet EEDD	Rapport	-	Interne et externe - Diffusion aux partenaires et dans le réseau ABC	OFB + Collectivités + Partenaires
Synthèse vulgarisée de l'ABC de Thuir	Plaquette	https://thuir.fr/citoyenne/atlas-biodiversite/	Interne et Externe - Diffusion sur différents supports	Grand public + Scolaire + Elu-es et technicien-nes
Tutoriel sur les sciences participatives	Diaporama	https://thuir.fr/citoyenne/atlas-biodiversite/	Externe - Animation de formations et mise en ligne	Grand public
Livret de découverte de la faune de Thuir	Livret	https://thuir.fr/citoyenne/atlas-biodiversite/	Interne et Externe - Distribution et support d'animation	Grand public + Scolaire + Elu-es et technicien-nes
Livret de découverte de la flore de Thuir	Livret	https://thuir.fr/citoyenne/atlas-biodiversite/	Interne et Externe - Distribution et support d'animation	Grand public + Scolaire + Elu-es et technicien-nes
Exposition « Focus sur la biodiversité »	Exposition de 15 bâches avec œillets	-	Externe - Affichage et prêt sous convention	Grand public + Scolaire + Elu-es et technicien-nes
Malle pédagogique sur les pollinisateurs	Fiches explicatives et supports à imprimer	-	Externe - Support d'animation et mise à disposition gratuite des enseignant-es	Scolaire + Public familial
Coloriage d'animaux et de plantes	Illustration	-	Externe - Utilisation lors d'animation	Scolaire + Public familial

IV. Annexes

- > Annexe n°1 - Rapport d'exécution de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir - Volet Inventaire
- > Annexe n°2 - Rapport d'exécution de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir - Volet EEDD
- > Annexe n°3 - Bilan de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir (synthèse vulgarisée et illustrée)